



Rentrée 2026-2027 en maternelles : informations importantes.

Chers Parents,

La rentrée approche à grands pas !

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant **dès le lundi 24 août 2026.**

Lundi 24 août, nous attendons votre enfant dans sa classe entre 8h30 et 9h (entrée par la cour des maternelles).

Nous fermerons les portes à 9h.

Il en sera de même pour le reste de l'année.

Les jours de la semaine sauf le mercredi, les cours finissent à 15h25. A partir de 15h40, votre enfant sera redirigé vers la garderie.

Les portes seront ouvertes à 15h25 pour vous permettre de récupérer votre enfant dans sa classe.

Le mercredi, les cours se finissent à 12h05. Les portes seront ouvertes à 12h05 pour vous permettre de récupérer votre enfant dans sa classe.

A partir de 12h15, votre enfant sera redirigé vers le réfectoire des maternelles.

Nous vous demandons de ne pas vous attarder dans les couloirs et dans la cour pour discuter.

Nous vous remercions pour le respect de ces horaires et de ces consignes. Il en va de la sécurité de tous.

Les retards des enfants posent un réel souci au niveau de la vie de classe. Nous vous demandons donc d'être ponctuel.

→ Pour rappel, la garderie du matin commence à 7h30 et celle du soir finit à 18h. Et ce, dès la rentrée.

Pour contacter l'école :

Direction : Mme Jasmine Lambot 02/773 27 62 ou j.lambot@woluwe1200.be

Secrétariat élèves (absences, retards, enfant malade, demandes en général) :

Mme Sarah Zanga 02/761 29 34 de 9h à 12h ou s.zanga@woluwe1200.be.

Secrétariat de direction et comptabilité : Mme Catherine Van Cauwelaert

02/773 27 63 de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h ou

secretariatpirm@woluwe1200.be

Réunion collective de début d'année :

Afin de faire plus amples connaissances avec la titulaire de la classe de votre enfant, nous vous invitons à une rencontre collective.

Elle se tiendra **le lundi 7 septembre, à 17h00** dans le réfectoire des repas chauds pour une première information générale de la direction. Vous serez ensuite invités à vous rendre dans la classe de votre enfant avec le/la titulaire. Une garderie prolongée vous permettra, si vous n'avez pas d'autre solution, de surveiller votre enfant durant le temps de la réunion.

Importance de la présence régulière de votre enfant :

Les élèves de la M3 à la P6 sont soumis à l'obligation scolaire

<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546>

Toute absence doit donc être justifiée au moyen du document « Justificatif d'absence » disponible sur notre site <https://ecoleparcmalou.be/documents/> et au secrétariat. La titulaire de classe vous en donnera également.

Ce document est à transmettre au format papier à l'enseignante de la classe de votre enfant au plus tard le premier jour de son retour à l'école après une absence.

Une absence de plus de 2 jours doit être justifiée au moyen d'un certificat médical que vous collerez sur le document « Justificatif d'absence ».

Si votre enfant comptabilise 9 demi-jours d'absences injustifiées, il sera déclaré à la FWB qui prendra alors contact avec vous.

Parascolaires 2026-2027

Voici le lien vers toutes les informations concernant l'offre parascolaire et les inscriptions :

<https://ecoleparcmalou.be/parascolaire-2/>

Si vous avez des questions en ce qui concerne le parascolaire, merci de vous adresser directement à eux.

Repas et garderie + comptabilité (utilisation de la plateforme ApSchool)

Afin d'améliorer la communication, la commune de Woluwe-Saint-Lambert a décidé d'utiliser la plateforme interactive ApSchool.

Celle-ci vous permettra de visualiser la vie scolaire de votre enfant. Elle vous permettra également de faire la réservation des repas.

Si votre enfant était déjà à l'école en juillet 2026, vous avez déjà reçu vos accès et votre enfant dispose déjà de son badge. Il doit le garder et le mettre sur son cartable à la rentrée.

Si votre enfant commence chez nous le 24 août 2026, il recevra un badge à accrocher à son cartable le premier jour d'école et vous recevrez un mail début juillet pour vous connecter.

Les décommandes repas se font uniquement via le QR code suivant :



Il est également disponible sur notre site internet :

<https://ecoleparcmalou.be/decommande-repas-qr-code/>

Les repas chauds ne reprennent qu'à partir du lundi 1 septembre.

Votre enfant doit donc avoir son pique-nique froid de la maison pour sa première semaine de cours.

Fiche individuelle de renseignements

Un formulaire à compléter sera disponible sur la plateforme APSchool dans l'onglet « Formulaires » à partir du 10 juillet 2026.

Le document qui en découle, nous permet de vous contacter en cas de maladie ou d'accident de votre enfant.

Il permet également de savoir qui peut venir chercher votre enfant et vous permet de nous communiquer les informations médicales.

Il est donc très important d'avoir vos données mises à jour.

Si les parents sont séparés, nous demandons au parent 1 (celui chez qui l'enfant est domicilié) de compléter le document en accord avec le parent 2 mais de ne générer qu'une seule fiche par enfant.

Dates de conférences pédagogiques

3 journées seront organisées :

- Le 9 octobre 2026
- Les deux autres dates ne me sont pas encore communiquées

Calendrier de l'enseignement obligatoire : 2026-2027

Rentrée scolaire	lundi 24 août 2026
Fête de la Communauté française	dimanche 27 septembre 2026
Vacances d'automne (Toussaint)	du lundi 19 octobre 2026 au dimanche 1er novembre 2026
Fête des morts	lundi 2 novembre 2026
Jour de l'Armistice	mercredi 11 novembre 2026
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
Mardi gras	mardi 9 février 2027
Vacances de détente (Carnaval)	du lundi 22 février 2027 au dimanche 7 mars 2027
Lundi de Pâques	lundi 29 mars 2027
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 26 avril 2027 au dimanche 9 mai 2027 <i>NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques</i>
Jeudi de l'Ascension	jeudi 6 mai 2027
Lundi de Pentecôte	lundi 17 mai 2027
Les vacances d'été débutent le	samedi 3 juillet 2027

Projet d'école, ROI des écoles communales et ROI de l'école

Ces documents sont précieux et vous offrent une foule d'informations essentielles à la vie de votre enfant chez nous. N'hésitez pas à aller les consulter.

<https://ecoleparcmalou.be/documents/>

Parents bénévoles

Notre école communale est à la recherche de parents bénévoles qui désirent offrir du temps, ponctuellement ou régulièrement, pour accompagner des classes lors de sorties scolaires.

Si vous êtes intéressés, merci de me le faire savoir par mail. Je vous ferai alors parvenir un document officiel de la commune à compléter et je vous inscrirai

sur la liste des parents bénévoles. Vous devrez en plus fournir un certificat de « Bonne vie et mœurs ».

L'école vous contactera ensuite ponctuellement pour solliciter votre aide pour des sorties/activités pour lesquelles nous avons besoin de renfort.

Vous serez alors libres d'accepter ou non l'offre selon vos disponibilités.

Abonnement STIB

Plusieurs visites auront lieu durant l'année et nous prendrons régulièrement les transports en commun.

L'abonnement est gratuit pour tous les enfants de moins de 12 ans.

Nous insistons fortement pour que vous preniez un abonnement pour votre enfant.

Voici toutes les informations nécessaires ci-dessous :

https://www.stib-mivb.be/article.html?l=fr&_guid=800309e8-1983-3410-b599-e90c40f84dea

Au plaisir de vous revoir,

Jasmine Lambot, directrice de l'école Parc Malou-Robert Maistriau et Mme Catherine Van Cauwelaert, secrétaire de direction.